Collège Sciences de la santé / Université de BORDEAUX



UFR des sciences médicales

DIPLÔME INTERUNIVERSITAIRE

REANIMATION CHIRURGICALE DES CARDIOPATHIES CONGENITALES

Il est créé en partenariat avec les uuniversités de Paris Sud et René Descartes Paris V, à compter de l'année universitaire 2008-2009, un Diplôme Interuniversitaire d'Anesthésie et Réanimation Chirurgicale des Cardiopathies Congénitales.

A compter de l'année universitaire 2011-2012 l'intitulé du diplôme change pour devenir : « Diplôme Interuniversitaire de Réanimation Chirurgicale des Cardiopathies Congénitales ».

A compter de l'année universitaire 2020-2021, l'Université René Descartes Paris V ne fait plus partie de l'organisation et de l'enseignement de ce diplôme.

1 - Objectifs de la formation

L'objectif de l'enseignement est la formation ou le perfectionnement à la prise en charge des patients (enfants et adultes) porteurs d'une cardiopathie congénitale, dans la phase péri-opératoire. Le DU est centré sur la réanimation postopératoire.
L'anesthésie, la chirurgie, la CEC et les techniques d'assistance circulatoire seront approchées.
Les connaissances acquises permettront aux médecins réanimateurs de formation initiale diverse de prendre en charge des patients porteurs de cardiopathies congénitales et admis en réanimation chirurgicale ou médicale.

2 - Responsables

Professeur Alexandre OUATTARA
Groupe Hospitalier Sud
Hôpital Cardiologique, Service d'Anesthésie-Réanimation Cardio-Vasculaire
Avenue de Magellan
33604 Pessac Cedex
05 57 65 68 66
alexandre.ouattara@chu-bordeaux.fr

Directeur de l'enseignement :
Docteur Nadir TAFER (CHU de Bordeaux).

Université Paris Sud : Professeur Pierre TISSIERE
Directeur de l'enseignement : Docteur Mirela BOJAN

3 - Organisation de la formation :

- ***3-1 Capacité d'accueil :***

 Le nombre minimum d'étudiants est fixé à **15** et le maximum à **40** pour l'ensemble des universités.

 Lieu d'inscription :
 La formation étant organisée alternativement par les 4 universités co-contractantes, l'inscription sera sollicitée auprès de l'université concernée.

- ***3-2 Durée de la formation :***

 La durée est de 1 an et est ouverte tous les ans.

- ***3-3 Enseignement théorique et pratique :***

 Le volume horaire de l'enseignement théorique est **de minimum 78 h**, réparties sur les 6 séminaires. Les enseignements se déroulent dans les locaux du groupe hospitalier sud du CHU de Bordeaux, ou en distanciel, entre le mois de novembre et le mois de mai de l'année universitaire.

- ***3-4 Stages* :***

 Les stages ont une durée globale de 70h, dans 1 ou 2 service(s) de réanimation de chirurgie cardiaque.

4 - Conditions d'inscriptions

Sont admis à s'inscrire après autorisation des responsables de la formation :

- Les titulaires d'un diplôme français de docteur en médecine,
- Les titulaires d'un DES d'anesthésie-réanimation, DESC de réanimation, DES de pathologie cardio-vasculaire, DES de pédiatrie,
- Les titulaires d'un CES de cardiologie ou son équivalence, CES d'anesthésie ou ses équivalences,
- Les internes de spécialités inscrits au DES d'anesthésie, de pathologie cardiovasculaire, ou au DESC de réanimation,
- Les médecins étrangers hors CEE titulaires d'un DES de cardiologie, d'anesthésie ou chirurgie cardiaque ou inscrits au DIS de cardiologie ou au DIS d'anesthésie,
- Les candidats jugés aptes à suivre l'enseignement par le Directeur de l'enseignement.

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

5 - Coût de la formation

En formation initiale : 550€ / an

En formation continue : 850€ / an

Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

6 – Contrôle des connaissances et conditions de validation :

- ***6-1 : Nombre de sessions :***

 Il est organisé 2 sessions d'examen (1 session d'examen et 1 session de rattrapage en cas d'échec)

- ***6-2 : Nature des épreuves :***

 Le contrôle des connaissances s'effectue en fin de formation. Les épreuves de l'examen écrit se déroulent en ligne sur la plateforme Evalbox.

 Seuls, sont admis à présenter cet examen de fin d'études, les candidats autorisés par le Directeur de l'enseignement, après contrôle de leur assiduité et validation du stage pratique.

 Cet examen de fin d'études comprend :
 - pour la première session une épreuve écrite de 2 h, sous forme de questions à réponses multiples, notée sur 20. Les épreuves de l'examen écrit se déroulent en ligne sur la plateforme Evalbox.
 - pour la deuxième session une épreuve orale de 30 min, notée sur 20.

 Le jury de l'examen final comprend 4 PU-PH, MCU-PH et/ou PH, dont les 2 universités cocontractantes.

- ***6-3 : Validation :***

 Pour être admis, le candidat doit avoir obtenu une note au moins égale à 10/20.

- ***6-4 : Dispositions prévues en cas d'échec :***

 Le redoublement est autorisé après avis de l'équipe pédagogique.

7 - Délivrance du diplôme :

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- Par voie postale après une demande écrite
- En main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Modalités de Convention inter-facultés :
Chaque faculté reste autonome en termes d'inscription des étudiants et de gestion financière.
En particulier, persistance de la possibilité pour chaque faculté d'inscription d'étudiants en formation initiale, en formation médicale continue et en formation continue et apprentissage.

Mise en commun :
- Des programmes qui sont élaborés de concert par les responsables pédagogiques de chaque Faculté participante.
- De l'organisation pratique des cours. Chaque faculté est responsable de l'organisation matérielle des séminaires qu'elle organise. Il est prévu, pour la deuxième année, la réalisation de 3 séminaires de deux jours à Paris et de 3 séminaires de deux jours à Bordeaux. Ce schéma d'organisation peut être revu d'un commun accord entre les responsables du diplôme, au mois de février de chaque année.
- De l'organisation pratique des examens.

Création :

Conseil U.F.R. 2 du 17/04/2008
C.A. du 29/05/2008

Modification :

Modifications : Conseil U.F.R. 2 du 16/04/2009
C.E.V.U. du 26/05/2009
Conseil UFR Sciences Médicales du 10/03/2010
C.E.V.U. du 25/03/2010
Conseil UFR Sciences Médicales du 14/03/2011
C.E.V.U. du 19/05/2011
Conseil UFR Sciences Médicales du 03/06/2019
Conseil du Collège Sciences de la santé du 28/06/2019
Conseil UFR Sciences Médicales du 14/09/2020
Conseil du Collège Sciences de la santé du 29/09/2020

Modifications (Augmentation du coût de la formation et autres :
Conseil UFR Sciences Médicales du 15/05/2023
Conseil du Collège Sciences de la santé du 18/07/2023
(Version 7)

Modification (Augmentation du coût) :
Conseil UFR Sciences Médicales du 06/05/2024
Conseil du Collège Sciences de la santé du 29/05/2024
(Version 8)

Mise à jour (volume horaire) du 19/07/2024
(Version 8-1)

Mise à jour (volume horaire) du 17/10/2025
(Version 8-2)

Modification (Augmentation du coût) :
Conseil UFR Sciences Médicales du 14/04/2026
Conseil du Collège Sciences de la santé du 19/05/2026
(Version 9)

Mise à jour (volume horaire) du 16/10/2026
(Version 9-1)

ANNEXE

PROGRAMME du D.I.U. de Réanimation Chirurgicale
Des Cardiopathies Congénitales

• Principes fondamentaux en cardiologie
Anatomie cardiaque
Les circulations fœtale et néonatale
Physiologie cardiaque
Pharmacologie cardiovasculaire
Physiologie pulmonaire
• Principes fondamentaux de réanimation
Principes de sédation et d'analgésie
Monitoring invasif et non-invasif
Airway et mécanique ventilatoire
Interactions cardio-pulmonaires
Principes de réanimation de l'arrêt cardiaque des cardiopathies congénitales
• Réanimation péri opératoire des cardiopathies congénitales
Prise en charge préopératoire
Circulation extracorporelle
Protection myocardique
Accueil en réanimation postopératoire
Stratégie de réanimation
Principes spécifiques de la chirurgie
Assistance circulatoire des cardiopathies congénitales
• Réanimation péri opératoire des différentes pathologies
Shunt : création de shunt, persistance du canal artériel, CIA, CIV
Cerclage de l'artère pulmonaire : CAV, RVPA, fenêtre aortopulmonaire, truncus arterious
Obstruction de l'éjection du ventricule gauche : coarctation aortique, interruption de l'arche aortique, sténoses aortiques, hypoVG
Obstruction de l'éjection du ventricule droit : sténose pulmonaire, tétralogie de Fallot, atrésie pulmonaire ± CIV, ventricule unique ± sténose
pulmonaire
Autres lésions conotroncales : transposition des gros vaisseaux, ventricule droit à doubles issues
Diverses lésions : maladie mitrale congénitale, artère coronaire anormale naissant de l'AP, anomalie d'Ebstein, anomalie des arcs vasculaires
Transplantation cardiaque et cardiopathies congénitales.
• Problèmes spécifiques
Atteintes pulmonaires liées aux CC, troubles du rythme, HTAP
Atteintes neurologiques : hémostase, atteinte rénale
Atteinte gastro-intestinale : infection péri-opératoire, SIRS
• Imagerie
Apport de l'examen radiographique, de l'échocardiographie, du cathétérisme.